



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
5 juillet 2022
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2022
29 août - 1^{er} septembre 2022, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour la Zambie
(2023-2027)**

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	5
III. Administration du programme et gestion des risques	9
IV. Suivi et évaluation	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Zambie (2023-2027)	12



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. La Zambie est une démocratie stable et un pays sans littoral à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Son économie s'est détériorée ces dernières années, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel étant passée d'un taux annuel moyen de 5,4 % entre 2010 et 2015 à un taux de 1,4 % entre 2016 et 2019¹. Ce déclin a été aggravé par la réduction de la marge de manœuvre budgétaire, la pandémie de COVID-19 et les crises humanitaires provoquées par l'une des pires sécheresses que le pays ait connu depuis des décennies^{2, 3}. Les investissements directs étrangers, exprimés en pourcentage du PIB, sont passés de 2,4 % en 2019 à -1,0 % en 2020, tandis que la dette publique des secteurs sociaux était supérieure à 100 % du PIB^{4, 5}. Les conséquences de la pandémie et les changements climatiques constituent une grave menace pour la réalisation des objectifs de développement durable. Les études portant sur l'incidence socio-économique de la COVID-19 montrent que près de six ménages sur dix ont vu leurs revenus diminuer, tandis que 93 % des ménages ont signalé une augmentation des prix alimentaires en raison de la pandémie⁶.

2. La Zambie est troisième pays au monde à avoir le plus d'inégalités de revenus⁷. L'indice de développement humain a augmenté de 38,7 %, passant de 0,421 à 0,584 entre 1990 et 2019, mais cette hausse s'est faite compte non tenu de pertes de 31,3 % en raison des inégalités, qui ont entravé le progrès social et économique⁸. En outre, la Zambie s'est classée au 137^e rang sur 162 pays en ce qui concerne l'indice d'inégalité de genre, avec une valeur de 0,584 en 2019. En 2020, l'enquête sur la population active a fait état d'une inégalité de revenus entre les genres : les revenus mensuels des femmes sont inférieurs de 14 % à ceux des hommes, l'écart atteignant 81 % dans le secteur informel, où se concentre la majorité de la main-d'œuvre⁹. Les jeunes représentent deux tiers de la population et leurs moyens de subsistance sont limités : 52,8 % d'entre eux étaient sans emploi en 2020 ou ne recevaient ni éducation ni formation¹⁰.

3. L'indice de pauvreté multidimensionnelle est plus élevé dans les provinces les plus éloignées de la ligne de chemin de fer, qui sont principalement rurales (Occidentale, Méridionale, Luapula et Orientale). Il est supérieur à 0,321, contre 0,085 pour Lusaka et 0,124 pour la Copperbelt¹¹. La pauvreté multidimensionnelle va s'aggraver car les effets néfastes des changements climatiques se répercutent sur les secteurs productifs de l'économie comme l'agriculture et l'exploitation minière,

¹ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, consulté le 17 mars 2022.

² Ministère des finances, Rapport économique annuel, https://www.mof.gov.zm/?wpfb_dl=358, consulté le 28 avril 2022.

³ Voir <https://www.caritas.org/2020/02/zambia-droughts/>, consulté le 29 mars 2022.

⁴ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, consulté le 22 avril 2022.

⁵ Analyse commune de pays des Nations Unies, 2021, Zambie.

⁶ Agence zambienne de statistiques, 2021, Étude de l'incidence socio-économique de la COVID-19 sur les ménages en Zambie.

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement, 2020, Rapport sur le développement humain 2020, New York ; Oxford Poverty and Human Development Initiative ; Programme des Nations Unies pour le développement, 2020, Évaluation indépendante du programme de pays de la Zambie.

⁸ Programme des Nations Unies pour le développement, 2020, Rapport sur le développement humain 2020, New York ; Oxford Poverty and Human Development Initiative.

⁹ Agence zambienne de statistiques et Ministère du travail et des services sociaux, 2020, Rapport sur la population active.

¹⁰ Agence zambienne de statistiques, 2020, Enquête sur la population active.

¹¹ Institut zambien d'analyse politique et de recherche et PNUD, 2020, Indice national de pauvreté multidimensionnelle.

menaçant les moyens de subsistance des personnes pauvres (56,7 % de femmes)¹². Les incidences économiques négatives liées aux changements climatiques devraient entraîner une perte de PIB réel de 5,44 milliards de dollars au cours des prochaines décennies, compte tenu de la dépendance de la Zambie à l'égard de l'hydroélectricité, qui représente 85 % des énergies renouvelables et propres du pays, et de l'accès limité aux autres énergies renouvelables¹³. Les ressources naturelles telles que le bois, l'eau et les minéraux s'épuisent en raison de modes de consommation et de production intenses qui ne tiennent pas compte du gaspillage alimentaire et n'encouragent pas l'économie circulaire.

4. La Zambie a organisé avec succès ses neuvièmes élections générales en août 2021, qui ont conduit à l'élection d'un nouveau président issu du parti d'opposition, avec un taux de participation sans précédent de 70,6 % et une participation record des jeunes, et ce malgré les défis posés par la COVID-19 et un contexte marqué par la polarisation politique et des tensions sociales croissantes¹⁴. La représentation politique et l'inclusion sociale et économique des femmes demeurent les principaux facteurs du développement durable¹⁵. Les femmes occupaient 15,2 % des sièges au Parlement nouvellement élu¹⁶. Les personnes vivant avec un handicap représentaient 10,9 % de la population de plus de 18 ans, et sont encore victimes de stigmatisation et de discrimination lorsqu'elles tentent d'accéder aux services sociaux de base. Malgré une réduction de 22,1 % des cas signalés de violence fondée sur le genre en 2021, celle-ci demeure très répandue : 20 540 cas ont été signalés, dont 85 % ont donné lieu à des affaires pénales¹⁷.

5. La Zambie a intégré les objectifs de développement durable dans la planification nationale : le septième plan national de développement reprend 75 % des cibles correspondantes. Cependant, il est impossible de suivre les progrès réalisés pour quatre des objectifs, car l'examen national volontaire a montré qu'il fallait renforcer les systèmes statistiques nationaux aux niveaux national et infranational afin d'établir des cadres de suivi intégrés permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des priorités de développement nationales¹⁸.

6. Après des consultations approfondies, la nouvelle administration a parachevé le huitième plan national de développement le 30 avril 2022. La stratégie opérationnelle quinquennale trace la voie à suivre par le pays pour concrétiser la vision nationale consistant à devenir « une nation prospère à revenu intermédiaire d'ici à 2030 »¹⁹. Le huitième plan national de développement favorise la transformation économique par la création d'emplois et le développement inclusif afin d'éradiquer la pauvreté et les inégalités tout en encourageant la durabilité environnementale. Le programme de pays du PNUD, au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2023-2027, soutiendra ce programme national axé sur le développement inclusif et durable.

¹² Ambassade de Suède en Zambie, 2018, voir <https://cdn.sida.se/app/uploads/2021/08/24151354/Multidimensional-Poverty-Analysis-Zambia-2018.pdf>, consulté le 17 avril 2022.

¹³ Analyse commune de pays des Nations Unies, 2021, Zambie.

¹⁴ Voir <https://restlessdevelopment.org/2021/08/zambia-election-a-young-peoples-vote/>, consulté le 18 mars 2022.

¹⁵ Voir <https://zambiaelections2021.org.zm/>, consulté le 26 août 2021.

¹⁶ Voir <https://www.parliament.gov.zm/members/gender>, consulté le 26 mai 2022.

¹⁷ Services de police zambiens, Statistiques annuelles sur la violence fondée sur le genre pour 2021, voir <http://www.zambiapolice.gov.zm/index.php/112-news/390-gbv-data-2021>, consulté le 19 avril 2022.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Les consultations pour la conception d'un plan national de développement incluaient pour la première fois les structures des sous-districts.

7. Ancré dans les promesses centrales du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable adopte une approche multidimensionnelle conforme aux principes 5P du Programme 2030 qui se concentre sur : 1) la prospérité : toutes les personnes, en particulier les personnes marginalisées et vulnérables, bénéficient d'une économie résiliente et de la possibilité de trouver un emploi et des moyens de subsistance décentes ; 2) les personnes : toutes les personnes, en particulier les femmes, les filles et les groupes vulnérables, ont un accès égal aux services sociaux universels ; 3) la planète : la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles et des services environnementaux améliorent la résilience aux chocs climatiques ; 4) la paix : toutes les personnes bénéficient de systèmes de gouvernance inclusifs, responsables et transparents, 5) les partenariats, qui constituent une contribution habilitante et transversale à toutes les priorités. À ce titre, le Plan-cadre de coopération a adopté la déclaration suivante, qui représente la proposition de valeur du système des Nations Unies pour le développement pour relever les défis du développement national : « D'ici 2030, la Zambie est un pays à revenu intermédiaire qui est juste, résilient et où la population jouit d'une prospérité équitable, durable et partagée ».

8. Le PNUD est particulièrement bien placé pour contribuer au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en raison de ses avantages comparatifs et comme le prouvent : 1) l'évaluation indépendante du programme de pays de son programme actuel, dans lequel le PNUD est un partenaire de choix reconnu et de confiance du Gouvernement, des partenaires et de l'équipe de pays des Nations Unies pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable en mettant en relation et en réunissant les principales parties prenantes ; 2) sa capacité à tirer parti du Réseau mondial pour les politiques, des laboratoires d'accélération, des centres régionaux et des bureaux de pays pour accéder à une expertise hautement qualifiée afin de mettre au point des solutions innovantes pour la diversification économique, la transformation structurelle et la mobilisation des ressources pour les objectifs de développement durable ; 3) la forte collaboration avec les partenaires nationaux, notamment la société civile et le secteur privé. Le soutien collaboratif d'une base de donateurs diversifiée et les programmes conjoints établis aident à centrer les domaines essentiels du mandat du PNUD tels que la résilience, l'égalité des sexes, le financement du développement et le suivi des objectifs de développement durable²⁰.

9. En mettant en œuvre les recommandations de l'évaluation indépendante du programme de pays, le PNUD renforcera sa position stratégique dans le pays en améliorant sa réactivité pour traiter les priorités essentielles du développement national²¹. Ce programme de pays mettra également en place des solutions de développement innovantes et évolutives pour accélérer la transformation économique inclusive et améliorer les moyens de subsistance, tout en renforçant la responsabilité et la transparence par une aide à la transformation numérique de la prestation des services publics. En outre, les interventions s'appuieront sur le bilan du PNUD en tant que responsable technique de la réponse socio-économique du système des Nations Unies pour le développement à la COVID-19, et sur les réalisations du programme de pays actuel sur l'égalité des sexes et la violence fondée sur le genre pour formuler des stratégies multidimensionnelles qui s'attaquent à la discrimination et au manque d'accès à la justice et aux services sociaux de base pour tous, en particulier des femmes et des jeunes.

²⁰ Programme des Nations Unies pour le développement, 2021, Évaluation indépendante du programme de pays : Zambie.

²¹ Ibid.

II. Priorités du programme et partenariats

10. Les priorités définies dans le présent programme de pays découlent à la fois du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et du huitième plan national de développement, et ont été établies à l'issue de consultations substantielles des partenaires nationaux et de coopération, notamment la société civile et le secteur privé. Le programme s'appuie également sur les retours des bénéficiaires dans les rapports d'évaluation et lors des missions de suivi, ce qui permet de tirer parti des possibilités de coopération Sud-Sud²².

11. Conformément à son plan stratégique pour 2022-2025, le PNUD adopte une approche intégrée axée sur l'être humain qui tient compte des liens étroits existant entre la prospérité, la paix et la planète pour contribuer au Plan-cadre de coopération en appliquant la théorie du changement fondamentale suivante : **(planète)** SI les capacités de gestion durable des ressources naturelles sont renforcées ; SI des solutions des secteurs public et privé favorisant la diversification énergétique et l'accès universel sont élaborées et appliquées à grande échelle ; SI l'intégration des conventions internationales pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe est renforcée ; **(prospérité)** SI les capacités en matière de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques, stratégies et programmes relatifs aux objectifs de développement durable fondés sur des données probantes sont renforcées aux niveaux national et infranational ; SI des solutions pour promouvoir une croissance économique inclusive et durable bénéficiant aux femmes, aux jeunes et aux personnes vulnérables sont élaborées ; SI les capacités nationales à élaborer et à mettre en œuvre un cadre de financement intégré pour le programme de développement durable sont renforcées ; **(paix)** SI les capacités à fournir des services essentiels de manière efficace, transparente et responsable sont renforcées ; SI les capacités institutionnelles et le contrôle des processus électoraux pour des systèmes démocratiques pacifiques et inclusifs sont renforcés ; SI les cadres juridiques, les politiques, les stratégies et les mécanismes favorisant les droits de l'homme, la non-discrimination, l'inclusion sociale et l'égalité sont renforcés, ALORS les **personnes**, notamment les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap, deviennent plus résilientes et ont les moyens d'échapper à la pauvreté multidimensionnelle.

Gestion durable des ressources naturelles et résilience

12. Le PNUD appuiera la concrétisation des priorités nationales visant à améliorer la gestion des ressources naturelles grâce à une stratégie intégrant le renforcement de la résilience des personnes et de la planète, l'intégration des questions de genre, la formulation de solutions innovantes et la promotion de mesures d'incitation favorisant les partenariats public-privé locaux afin de faire face aux effets des changements climatiques et d'améliorer les moyens de subsistance. Ces interventions recouperont les solutions distinctives du PNUD 1 (pauvreté et inégalité), 3 (résilience), 4 (environnement), 5 (énergie) et 6 (égalité des sexes).

13. Soutenu par un engagement profond en faveur de la durabilité, l'inclusion et l'équité, le PNUD renforcera les capacités des institutions et des communautés aux niveaux national et infranational pour élaborer et mettre en œuvre des politiques, des programmes, des stratégies et des plans tenant compte des questions de genre qui réduisent la dégradation de l'environnement et des écosystèmes, encouragent la gestion durable des ressources naturelles, et réutilisent et recyclent les déchets. Les entités infranationales et nationales seront soutenues par des systèmes de

²² Ibid.

comptabilisation du capital naturel afin de mieux gérer les ressources naturelles pour améliorer les possibilités de moyens de subsistance et réduire la pauvreté.

14. S'appuyant sur l'initiative sociale Promesse climatique, qui a renforcé les contributions déterminées au niveau national, le PNUD, avec le bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et des partenaires tels que l'Union européenne, plaidera en faveur d'une action climatique plus ambitieuse en facilitant l'application et l'intégration efficaces du Programme 2030, de l'Accord de Paris, du Cadre de Sendai et d'autres cadres internationaux dans les plans de développement nationaux et locaux, ainsi que l'adoption de mesures qui renforcent la résilience des systèmes et des personnes de façon à accélérer le développement durable.

15. La plupart des populations rurales, en majorité des femmes et des petits exploitants, dépendent de l'agriculture pour leur subsistance²³. Toutefois, le secteur est vulnérable aux effets des changements climatiques et à des conditions météorologiques extrêmes de plus en plus fréquentes (sécheresses, inondations et périodes de sécheresse) qui entraînent une baisse de la productivité, une insécurité alimentaire et hydrique, ainsi qu'une augmentation des problèmes de santé. S'appuyant sur son programme mis en œuvre avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD soutiendra le renforcement de la résilience des petits exploitants face aux changements climatiques en mettant en œuvre une « agriculture intelligente face au climat » axée sur la commercialisation et la semi-transformation des produits, ainsi qu'un meilleur accès aux marchés et à des moyens de subsistance alternatifs. Un soutien supplémentaire permettra d'améliorer l'accès des agriculteurs aux régimes d'assurance indexés sur les conditions météorologiques et aux services d'information climatique pour la gestion des risques climatiques.

16. Le présent programme de pays soutiendra la formulation de politiques et de cadres réglementaires tenant compte des questions de genre afin de favoriser l'accès aux systèmes d'énergie renouvelable et aux technologies d'efficacité énergétique aux niveaux national et infranational, en se concentrant particulièrement sur les zones rurales. Il s'agira notamment de concevoir et de promouvoir des mesures incitatives visant à accélérer les investissements publics et privés dans les solutions d'énergie renouvelable hors réseau qui améliorent l'offre en matière d'éducation, de santé et d'autres services sociaux dans les zones rurales, les établissements informels en milieu urbain et d'autres zones défavorisées.

17. Le PNUD aidera le Gouvernement à garantir que les écosystèmes naturels sont plus sains grâce à une approche centrée sur les personnes où les femmes, les jeunes, les personnes vulnérables et marginalisées contribuent à la gestion et à l'utilisation durables des ressources naturelles et des services environnementaux, et en bénéficient. Cette stratégie devrait permettre de renforcer la résilience de ces groupes afin qu'ils puissent réagir efficacement aux changements climatiques et aux risques de catastrophe, ainsi qu'à d'autres chocs.

Diversification et croissance économiques inclusives

18. Une approche à trois volets sera appliquée, conformément aux solutions distinctives 1 (pauvreté et inégalité), 4 (environnement) et 6 (égalité des sexes) du PNUD, afin de mettre en place des solutions innovantes qui tirent parti de la transition

²³ Renforcement de la résilience climatique des moyens de subsistance agricoles dans les régions agro-écologiques I et II de la Zambie (SCLARA), descriptif de projet.

numérique, de l'innovation stratégique impliquant les communautés et la société civile, et de l'établissement de partenariats entre les secteurs public et privé.

19. Tout d'abord, le PNUD renforcera les capacités aux niveaux national et décentralisé pour la collecte et l'analyse de données statistiques et qualitatives tenant compte des questions de genre pour la formulation de politiques et la prise de décisions fondées sur des preuves qui favorisent la croissance économique inclusive et la diversification. En collaboration avec des partenaires de coopération tels que la Suède, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et les institutions financières internationales (IFI), le PNUD offrira un soutien financier et technique à l'agence zambienne de statistiques (ZamStats) afin d'améliorer sa capacité de collecte et d'analyse des données. Il s'agit notamment de renforcer les collaborations avec le monde universitaire et les groupes de réflexion locaux.

20. Deuxièmement, le PNUD se concentrera sur l'expérimentation et l'accélération de solutions qui favorisent la création d'emplois verts en complétant les interventions de l'Union européenne sur les investissements climatiques et environnementaux qui favorisent une croissance économique verte inclusive²⁴. En tant que responsable technique des Nations Unies pour les questions relatives à la jeunesse, le PNUD tirera parti de la collaboration et des partenariats public-privé en fournissant des services de soutien au développement des entreprises aux micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) afin de créer des moyens de subsistance décents et de promouvoir des solutions pour la chaîne de valeur. Cela comprendra le développement d'initiatives telles que le volontariat, les stages, les programmes d'études universitaires supérieures et les apprentissages pour les jeunes qui améliorent leur employabilité, en particulier les jeunes femmes et les jeunes vivant avec un handicap. Le PNUD s'appuiera sur la volonté politique existante pour donner la priorité à l'émancipation économique des jeunes en élaborant des solutions évolutives. Il s'agit notamment de promouvoir l'esprit d'entreprise des jeunes qui saisissent les opportunités offertes par la nouvelle diplomatie économique administrative qui exploite les possibilités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)^{25, 26}.

21. Le dernier volet de l'approche consiste à renforcer les capacités nationales à concevoir et à mettre en œuvre un cadre de financement intégré pour le développement durable. Ce faisant, le PNUD soutiendra les initiatives visant à mieux aligner les systèmes de planification, de budgétisation et de financement, y compris la formulation de politiques, de stratégies et de programmes tenant compte des questions de genre, et le recensement de modèles de financement innovants pour la mobilisation de ressources supplémentaires qui favorisent la diversification économique inclusive pour réduire la pauvreté et accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Bonne gouvernance, société inclusive et participative

22. Les interventions dans ce domaine appliqueront les stratégies définies dans les solutions distinctives 2 (gouvernance) et 6 (égalité des sexes) du PNUD.

²⁴ Programme indicatif pluriannuel 2021-2027 de l'Union européenne pour la République de Zambie, consulté le 1^{er} mai 2022, mip-2021-c2021-9057-zambia-annex_fr.pdf (europa.eu).

²⁵ Voir <https://www.aa.com.tr/en/africa/zambia-malawi-presidents-vow-to-boost-bilateral-cooperation/2441393>, consulté le 5 mai 2022.

²⁶ Voir <https://english.news.cn/africa/20220405/ade0e4a5fc6f451d966e52a62e82c5ae/c.html>, consulté le 5 mai 2022.

23. Le PNUD continuera à offrir un appui technique opportune aux mécanismes démocratiques en encourageant la participation inclusive des femmes, des jeunes, des personnes en détention légale, des personnes en situation de handicap et des membres d'autres groupes marginalisés. En tant qu'intermédiaire de confiance ayant fourni une assistance électorale par le passé, le PNUD renforcera les processus et systèmes démocratiques en renforçant les capacités du système judiciaire, du Parlement et de la Commission électorale de Zambie. Il s'est agi de mettre en place un soutien solide à l'éducation civique et électorale, à la consolidation de la paix et à la promotion d'une plus large représentation des femmes aux postes de direction et en politique en facilitant l'élaboration de réformes juridiques, de politiques et de stratégies ainsi que la conception et la mise en œuvre d'interventions en faveur de l'avancement des femmes.

24. Le programme de pays contribuera à la consolidation de la paix grâce à la mise en place et au soutien de solutions innovantes telles que des systèmes d'alerte rapide et en s'appuyant sur les partenariats existants avec des acteurs nationaux clés tels que le Gouvernement, la société civile, les réseaux de femmes et de jeunes, les organisations d'inspiration religieuse, les médias et les chefs coutumiers afin de détecter les risques de violence, de prévenir les conflits et de faire progresser la consolidation de la paix et la cohésion sociale avant les prochaines élections prévues en 2026.

25. Le PNUD encouragera les solutions numériques innovantes pour améliorer la prestation des services publics, en capitalisant sur les exemples de réussite du Ghana et du Rwanda où les parties prenantes ont tiré parti des pépinières d'innovation et de technologie. La coopération Sud-Sud servira à diffuser les propositions énoncées dans la stratégie numérique du PNUD pour 2022-2025, et une aide sera fournie à la division de l'administration numérique pour mettre en œuvre la loi sur l'administration numérique par la formulation de stratégies et d'autres réformes qui améliorent les écosystèmes numériques pour améliorer le principe de responsabilité et la transparence. Cela permettra l'application de solutions numériques qui remplissent des fonctions gouvernementales essentielles, améliorent les systèmes, les procédures et la prestation de services aux citoyens et aux groupes marginalisés tels que les personnes en situation de handicap et les réfugiés. De même, en collaboration avec le groupe de travail de l'ONU, le programme « Une identité juridique pour tous » sera mis en œuvre en Zambie avec le déploiement d'identités nationales biométriques qui auront des effets positifs de grande portée, notamment le renforcement de l'intégrité des processus électoraux, l'amélioration de la responsabilité et de la transparence dans les affaires et la protection sociale.

26. En s'appuyant sur les succès passés en matière d'élaboration d'une architecture juridique et judiciaire solide pour diminuer la violence fondée sur le genre, notamment par la mise en place de tribunaux à procédure accélérée dans les dix provinces et l'introduction d'une législation clé, le PNUD, en étroite collaboration avec les partenaires de coopération tels que l'Union européenne, soutiendra les cadres législatifs et politiques pour aborder les normes sociales et culturelles qui sont à l'origine des pratiques négatives, favorisent l'inégalité sociétale et ont des effets néfastes sur l'autonomie des femmes et des filles.

27. Les réformes juridiques, les politiques et les stratégies favoriseront l'accès à la justice, aux droits humains et à la non-discrimination qui touche les groupes marginalisés et vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec le VIH et les populations clés. Il s'agit notamment de déterminer les liens entre les porteurs de devoirs et les titulaires de droits afin de permettre la réalisation des droits de l'homme pour tous, conformément aux traités et conventions régionaux et internationaux.

III. Administration du programme et gestion des risques

28. Au cours des deux dernières années, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence socio-économique négative sur la vie des personnes marginalisées et vulnérables. Elle continuera à menacer les acquis du développement tout en perturbant la mise en œuvre de tout programme de redressement. Le présent programme de pays intégrera la numérisation pour la formulation et la mise en œuvre d'interventions visant à relever les défis liés à la continuité des services publics essentiels.

29. La vulnérabilité aux effets néfastes des changements climatiques peut conduire à des phénomènes météorologiques extrêmes entraînant des situations humanitaires qui détournent l'attention et les ressources des principales priorités socio-économiques. Le PNUD travaillera en étroite collaboration avec les autorités nationales et les partenaires pour encourager la préparation et la capacité de réaction aux risques naturels et réduire les risques de catastrophe, ainsi que pour déployer rapidement le plan de mise en œuvre lié aux contributions déterminées au niveau national.

30. La guerre entre la Russie et l'Ukraine a entraîné une inflation rapide des prix des carburants et des denrées alimentaires, ce qui exerce une pression sur une marge de manœuvre budgétaire déjà limitée et menace la sécurité alimentaire du pays²⁷. Le PNUD élaborera et mettra en œuvre une stratégie d'adaptation pour faire face à l'incapacité de mobiliser des ressources adéquates pour mettre en œuvre le programme de pays en concevant des scénarios en cas d'aléas où les activités sont réduites. Le PNUD aidera les autorités nationales à déterminer les secteurs vitaux qui doivent être protégés des réductions budgétaires éventuelles et à soumettre une révision substantielle des interventions définies dans le présent programme de pays.

31. Les risques recensés peuvent être atténués en renforçant la stratégie nationale de contenu local, en augmentant les exportations dans les secteurs clés (mines et agriculture) tout en tirant parti des opportunités offertes par la ZLECAf²⁸.

32. Le PNUD appliquera ses normes sociales et écologiques et son mécanisme de responsabilisation et se conformera strictement au devoir de précaution pour gérer les risques recensés et atténuer leurs effets sur la mise en œuvre du présent programme de pays.

33. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les directeurs de programme au niveau du pays, de la région et du siège doivent rendre compte des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

34. Le programme sera exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour une partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents

²⁷ Economist Intelligence Unit, Country Brief Report on Zambia, édition de mars 2022, <http://country.eiu.com/article.aspx?articleid=1141968897&Country=Zambia&topic=Summary&subtopic=Briefing+sheet>, consulté le 3 mai 2022.

²⁸ La stratégie nationale actuelle de contenu local devrait expirer en 2022, https://www.mcti.gov.zm/?wpfb_dl=21, consulté le 3 mai 2022.

aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés. Le PNUD peut également recourir à une approche par portefeuille pour répondre aux défis du développement.

IV. Suivi et évaluation

35. Le PNUD assurera le suivi du programme de pays avec ses partenaires nationaux dans le cadre du suivi régulier du Plan-cadre de coopération effectué par les groupes de résultats thématiques de l'équipe de pays des Nations Unies. En outre, le PNUD effectuera des examens annuels de ce programme en collaboration avec le Ministère des finances et de la planification nationale en préparation des réunions du Comité de coordination du développement national qui supervise la mise en œuvre du huitième plan national de développement. Cela inclut des consultations régulières avec les partenaires nationaux et de coopération et les bénéficiaires, sur la base de processus décisionnels éclairés, avec des apports des exercices d'évaluation. L'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des indicateurs de réalisation et de produits convenus sera effectuée à l'aide de statistiques nationales.

36. La reconnaissance des lacunes dans la disponibilité des données pour suivre les tendances démographiques, économiques, sociales et environnementales avec des niveaux variables de couverture et de désagrégation sera utilisée pour soutenir les efforts de suivi des programmes et des objectifs de développement durable. Un soutien financier, institutionnel et technique sera fourni à ZamStats afin d'augmenter la demande de données pour une planification et des décisions politiques fondées sur des preuves, renforçant ainsi leur capacité à produire, analyser, diffuser et utiliser des données²⁹.

37. Les efforts en faveur d'approches de la planification, du suivi et de l'évaluation plus axées sur les données et fondées sur des éléments probants seront intensifiés, de même que les approches innovantes utilisant la télésurveillance et les outils numériques tels que la plateforme UN-Info et Quantum+. Une sélection équilibrée d'évaluations des réalisations et des projets permettra de suivre les progrès et les enseignements à retenir. Les données de ZamStats, de l'Institut zambien d'analyse politique et de recherche (ZIPAR) et des départements gouvernementaux seront utilisées pour soutenir le suivi et l'évaluation fondés sur des données probantes afin de suivre les contributions du Plan-cadre de coopération et du huitième plan national de développement. En outre, les données recueillies par la recherche parrainée par le PNUD seront utilisées à des fins de planification, de suivi, d'établissement de rapports et d'évaluation.

38. Le programme a établi un plan de suivi et d'évaluation pour entreprendre des évaluations au niveau du programme et des projets grâce à un budget de suivi dédié fixé à trois pour cent du programme global. Le PNUD utilisera le cadre du marqueur de genre pour planifier et suivre les investissements et les résultats liés au genre, conformément aux priorités de l'organisation relatives aux interventions spécifiques au genre³⁰. Le PNUD investira dans le renforcement des capacités de communication dans le cadre d'une stratégie plus large visant à mener des actions de plaidoyer sur les questions clés du développement et les réponses politiques associées. Un plan et une stratégie de communication élaborés seront lancés pour améliorer la visibilité et atteindre les publics visés grâce à des produits de communication sur mesure conçus

²⁹ Horstman et Mutombo, 2020, Africa Demographic Data Mapping Country Report: Zambia, UKAid.

³⁰ Quinze pour cent selon le marqueur de genre du PNUD, Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes 2018-2021.

pour les radios locales, les médias sociaux et les plateformes en ligne. À cette fin, un budget dédié à la communication sera inclus dans le coût du programme dès son lancement.

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Zambie (2023-2027)

Priorité ou objectif du pays : Réalisation en matière de développement énoncée dans le huitième plan national de développement : Amélioration de l'atténuation des changements climatiques et de la résilience face aux changements climatiques ; Gestion durable des ressources naturelles ; Amélioration de la gestion de l'environnement (lien avec les objectifs de développement durable n^{os} 5, 7 et 13).

Réalisation 1 énoncée dans le plan-cadre de coopération faisant intervenir le pnud : D'ici 2027, les écosystèmes sont plus sains et un plus grand nombre de personnes, y compris les personnes marginalisées et vulnérables, sont plus résilientes, contribuent à la gestion et à l'utilisation durables des ressources naturelles et des services environnementaux et en bénéficient. Les réponses aux changements climatiques, aux chocs et aux stress sont plus efficaces. (Réalisation 4 visée par le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)

Réalisation correspondante 3 du plan stratégique : Résilience renforcée pour répondre à l'incertitude et au risque systémiques.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars E-U)</i>
<p>Indicateur 1.1 : Réduction des niveaux d'émission nette de gaz à effet de serre. (Indicateur 4.1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)</p> <p>Niveau de référence (2016) : -9 508,5 Gg équivalent CO2</p> <p>Niveau cible (2027) : -21 654,9 Gg équivalent CO2</p> <p>Indicateur 1.2 : Part d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique total (indicateur 4.2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)</p> <p>Niveau de référence (2019) : 4,5 %</p> <p>Niveau cible (2027) : 9,0 %</p> <p>Indicateur 1.3 : Niveau de résilience aux effets des changements climatiques atteint par les systèmes humains et biophysiques, la</p>	<p>Source des données :</p> <p>Rapports du Ministère de l'économie et des finances.</p> <p>Fréquence de la collecte :</p> <p>Annuelle</p> <p>Source des données :</p> <p>Rapports de l'Autorité d'électrification rurale</p> <p>Fréquence de la collecte :</p> <p>Annuelle</p> <p>Source des données :</p> <p>Rapports de l'Unité de gestion et d'atténuation des catastrophes (DMMU)</p>	<p>Produit 1.1 : Renforcement des capacités nationales et communautaires pour la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>1.1.1 : Nombre de districts ayant intégré la gestion durable des ressources en tenant compte des questions de genre dans leurs plans de développement</p> <p>Niveau de référence (2022) : 0</p> <p>Niveau cible (2027) : 16</p> <p>Source des données : MGEE et MLNR</p> <p>1.1.2 : Stratégie de comptabilisation du capital naturel élaborée et mise en œuvre</p> <p>Niveau de référence (2022) : 0</p> <p>Niveau cible (2027) : 1</p> <p>Source des données : MGEE et MFNP</p> <p>1.1.3 : Nombre d'organisations communautaires formées et appliquant des techniques de gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Niveau de référence (2022) : 12</p> <p>Niveau cible (2027) : 3 220</p> <p>Source des données : Ministère du tourisme et MLNR</p> <p>1.1.4 : Nombre d'institutions nationales ayant des capacités renforcées en matière de protection de l'environnement et de gestion des incidences environnementales dans les secteurs productifs clés</p> <p>Niveau de référence (2021) : 1</p>	<p>Gouvernement</p> <p>Ministère de l'économie verte et de l'environnement (MGEE)</p> <p>MFNP</p> <p>Ministère des terres et des ressources naturelles (MLNR),</p> <p>Ministère des collectivités locales et de l'aménagement rural (MLGRD)</p> <p>Ministère des mines et du développement minéral (MMMD)</p> <p>Société civile</p> <p>Organisations non gouvernementales (ONG)</p> <p>Organisations communautaires</p> <p>Partenaires de coopération et de développement</p> <p>Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</p> <p>Union européenne</p>	<p>Ressources ordinaires :</p> <p>1 463 550</p> <p>Autres ressources :</p> <p>72 378 529</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars E-U)
<p>résilience étant définie de manière à inclure les éléments suivants :</p> <p>Accès à des dispositifs d'alerte rapide</p> <p>Accès aux services d'information climatique</p> <p>Capacités de préparation, de réaction et de rétablissement (Indicateur 4.3 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)</p> <p>Niveau de référence (2019) : Moyen</p> <p>Niveau cible (2027) : Élevé</p>	<p>Fréquence de la collecte :</p> <p>Annuelle</p>	<p>Niveau cible (2027) : 5</p> <p>Source des données : rapports du PNUD</p> <p>Produit 1.2 : Des solutions menées par les secteurs public et privé sont élaborées et appliquées à grande échelle pour améliorer l'accès aux énergies propres.</p> <p>1.2.1 : Nombre de nouvelles solutions évolutives favorisant le recours aux énergies renouvelables dans des secteurs clés du développement.</p> <p>Niveau de référence (2022) : 0</p> <p>Niveau cible (2027) : 5</p> <p>Source des données : Ministère de l'énergie</p> <p>1.2.2 : Nombre de personnes vivant dans en zone rurale qui ont accès à des solutions faisant appel aux énergies renouvelables.</p> <p>Niveau de référence (2020) : 75 741 (non ventilé)</p> <p>Niveau cible (2027) : 810 000 (femmes : 405 000, jeunes : 243 000 et personnes en situation de handicap : 81 000)</p> <p>Source des données : Ministère de l'énergie et Ministère de la santé</p> <p>Produit 1.3 : Renforcement de la capacité des institutions et des communautés aux niveaux national et infranational à intégrer et à mettre en œuvre les conventions internationales de façon à améliorer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets et la réduction des risques de catastrophe.</p> <p>1.3.1 : Nombre de districts ayant des capacités renforcées pour élaborer et mettre en œuvre des plans, des stratégies et des programmes d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe tenant compte des questions de genre.</p> <p>Niveau de référence (2022) : 16</p> <p>Niveau cible (2027) : 48</p> <p>Source des données : Comités de coordination du développement des districts</p> <p>1.3.2 : Nombre de petits agriculteurs recevant une aide leur permettant de mettre en œuvre une agriculture et des moyens de subsistance alternatifs tenant compte des</p>	<p>Gouvernement</p> <p>Ministère des collectivités locales et de l'aménagement rural</p> <p>Ministère de l'énergie</p> <p>MFNP Ministère de la santé</p> <p>Autorité d'électrification rurale (AER)</p> <p>Division des questions de genre</p> <p>Secteur privé</p> <p>ZESCO</p> <p>Entreprises du secteur privé</p> <p>Institutions financières</p> <p>Partenaires de coopération et de développement</p> <p>Banque africaine de développement (BAfD)</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Union européenne</p> <p>Fonds vert pour le climat (FVC)</p> <p>Gouvernement</p> <p>Ministère des terres et des ressources naturelles (MLNR)</p> <p>Ministère de l'économie verte et de l'environnement (MGEE)</p> <p>Autorité zambienne de gestion de l'environnement (ZEMA)</p> <p>MLGRD Ministère du développement de l'eau et de l'assainissement (MWDS)</p> <p>Ministère de l'agriculture</p> <p>Division des questions de genre</p> <p>Partenaires de coopération et de développement</p> <p>BAfD</p> <p>FVC</p> <p>FEM</p> <p>Autres Secteur privé</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars E-U)
		questions de genre et résilients face aux changements climatiques. Niveau de référence (2022) : 33 500 (45 % de femmes : 15 075, 55 % d'hommes : 18 425 et aucun petit exploitant en situation de handicap) Niveau cible (2027) : 630 000 petits agriculteurs (60 % de femmes : 378 000 ; 40 % d'hommes : 252 000 et 12 % de petits exploitants en situation de handicap : 75 600) Source des données : Ministère de l'agriculture et PNUD 1.3.3 : Part de déchets dangereux traités. Niveau de référence (2022) : 10 % Niveau cible (2027) : 50 % Source des données : ZEMA et PNUD	Organisations de la société civile Acteurs du monde universitaire Organismes des Nations Unies PAM FAO	

Priorité ou objectif du pays : Réalisation en matière de développement énoncée dans le huitième plan national de développement : Une économie industrialisée et diversifiée, une participation accrue des citoyens et un secteur privé compétitif.

Réalisation 2 énoncée dans le plan-cadre de coopération faisant intervenir le pnud : D'ici 2027, toutes les personnes en Zambie, notamment les personnes marginalisées et vulnérables, bénéficient d'une économie inclusive, résiliente et durable qui offre des possibilités équitables, diverses et durables d'emplois, de moyens de subsistance et d'entreprises décents. (Réalisation 1 visée par le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)

Réalisation correspondante 1 du plan stratégique : Accélération de la transformation structurelle, notamment les transitions verte, inclusive et numérique.

Indicateur 2.1 : Part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national, par sexe et par âge (objectifs de développement durable 1.2.1) (Indicateur 1.1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable) Niveau de référence (2015) : 54 % Niveau cible (2027) : à déterminer ³¹	Source des données : ZamStats Fréquence de la collecte : Annuelle Source des données : MFNP (rapports d'activité annuels du huitième plan national de développement)	Produit 2.1 : Renforcement des capacités aux niveaux national et infranational pour une formulation et un suivi des politiques relatives aux objectifs de développement durable efficaces, tenant compte des questions de genre et fondés sur des données probantes. 2.1.1 : Nombre de stratégies tenant compte des questions de genre formulées et mises en œuvre pour l'accélération des objectifs de développement durable. Niveau de référence (2021) : 05 Niveau cible (2027) : 10 Source des données : MFNP, ZamStats et PNUD. 2.1.2 : Pourcentage de correspondance entre le huitième plan national de développement et les objectifs de développement durable.	Gouvernement MNFP ZamStats ZIPAR Banque de Zambie (BoZ) Division des questions de genre Partenaires de coopération et de développement Suède Autres Secteur privé Organisations de la société civile Acteurs du monde universitaire Organismes des Nations Unies UNICEF	Ressources ordinaires : 5 561 490 Autres : 39 777 236
Indicateur 2.2 : Taux de croissance annuelle du PIB				

³¹ Sur la base des résultats de l'enquête de suivi des conditions de vie (2022).

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars E-U)
<p>réel par habitant. (objectifs de développement durable 8.1.1) (Indicateur 1.2 du Plan-cadre de coopération)</p> <p>Niveau de référence (2020) : -2,8 %</p> <p>Niveau cible (2027) : 4,5 %</p> <p>Indicateur 2.3 : Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap (objectifs de développement durable 8.5.2) (Indicateur 1.3 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)</p> <p>Niveau de référence (2020) : national (13,8 %), hommes (11,9 %), femmes (16,4 %), jeunes (19,9 %)</p> <p>Niveau cible (2027) : national (<10 %), hommes (<10 %), femmes (<10 %), jeunes (<12 %)</p> <p>Indicateur 2.4 : Taux d'emploi des femmes (Indicateur 1.5 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable).</p> <p>Niveau de référence (2020) : 39,2 %</p> <p>Niveau cible (2027) : 45,0 %</p>	<p>Fréquence de la collecte : Annuelle</p> <p>Source des données : ZamStats et MLSS, Rapport d'enquête sur la population active</p> <p>Fréquence de la collecte : Annuelle</p> <p>Source des données : ZamStats et MLSS, Rapport d'enquête sur la population active</p> <p>Fréquence de la collecte : Annuelle</p>	<p>Niveau de référence (2021) : 86 % (septième plan national de développement) Niveau cible (2023) : 95 % (huitième plan national de développement)</p> <p>Source des données : MFNP et PNUD</p> <p>2.1.3 : Nombre d'enquêtes, de recensements et d'études tenant compte des questions de genre réalisés et diffusés par les institutions nationales.</p> <p>Niveau de référence (2021) : enquêtes (4), recensements (2), études (10) Niveau cible (2027) : enquêtes (6), recensements (3), études (15)</p> <p>Source des données : MFNP et ZamStats</p> <p>Produit 2.2 : Élaboration et mise en œuvre de solutions tenant compte des questions de genre pour promouvoir une croissance économique inclusive et durable au bénéfice des personnes pauvres.</p> <p>2.2.1 : Nombre de mécanismes public-privé tenant compte des questions de genre mis en œuvre pour promouvoir des moyens de subsistance durables.</p> <p>Niveau de référence (2022) : Nouveaux mécanismes (0)</p> <p>Niveau cible (2027) : Nouveaux mécanismes (5)</p> <p>Source des données : PNUD</p> <p>2.2.2 : Nombre de plateformes décentralisées et virtuelles dirigées par le gouvernement qui favorisent l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.</p> <p>Niveau de référence (2021) : 0</p> <p>Niveau cible (2027) : 10</p> <p>Source des données : MYSA et MSMED</p> <p>2.2.3 : Nombre de personnes bénéficiant d'activités génératrices de revenus dans les secteurs minier, agricole, touristique et des services.</p> <p>Niveau de référence (2021) : 0</p> <p>Niveau cible (2027) : 10 000 (femmes : 6 000, hommes : 4 000, personnes en situation de handicap : 1 200)</p> <p>Source des données : MYSA et ZDA</p> <p>2.2.4 : Part de nouvelles MPME bénéficiant d'un soutien au développement des entreprises dans les secteurs minier, agricole, touristique et des services.</p>	<p>Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)</p> <p>Organisation internationale du Travail (OIT)</p> <p>Gouvernement</p> <p>Division des questions de genre</p> <p>Ministère de la jeunesse, des sports et des arts (MYSA)</p> <p>Ministère du développement des petites et moyennes entreprises (MSMED)</p> <p>Ministère du travail et de la sécurité sociale (MLSS)</p> <p>Ministère de l'agriculture</p> <p>MMMD</p> <p>Ministère du tourisme et des arts (MTA)</p> <p>Agence zambienne de développement (ZDA)</p> <p>Partenaires de coopération et de développement</p> <p>Union européenne</p> <p>BAfD</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Autres Secteur privé</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>Acteurs du monde universitaire</p> <p>Organismes des Nations Unies</p> <p>UNICEF</p> <p>FNUAP</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars E-U)
		<p>Niveau de référence (2021) : Petites (0%), Moyennes (0%) Niveau cible (2027) : Petites (15%), Moyennes (15%) Source des données : PNUD</p> <p>Produit 2.3 : Capacité nationale améliorée pour élaborer et mettre en œuvre un cadre de financement intégré et tenant compte des questions de genre pour le programme de développement durable.</p> <p>2.3.1 : Nombre de politiques et de cadres élaborés et adoptés pour le financement public-privé des objectifs de développement durable. Niveau de référence (2022) : 1 Niveau cible (2027) : 4 Source des données : MFNP, PNUD et UNECA</p> <p>2.3.2 : Montant (en dollars US) des financements publics et privés mobilisés pour les objectifs de développement durable. Niveau de référence (2022) : 0 \$ Niveau cible (2027) : 50 000 000 \$ Source des données : rapports du PNUD</p>	<p>OIT VNU</p> <p>Gouvernement MFNP Banque de Zambie (BoZ)</p> <p>Partenaires de coopération et de développement Union européenne BAfD Banque mondiale</p> <p>Autres Secteur privé Organisations de la société civile Acteurs du monde universitaire et groupes de réflexion</p> <p>Organismes des Nations Unies UNICEF Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)</p>	

Priorité ou objectif du pays : Réalisation 4 en matière de développement énoncée dans le huitième plan national de développement : Environnement de bonne gouvernance.

réalisation 3 énoncée dans le plan-cadre de coopération faisant intervenir le pnud : D'ici 2027, davantage de personnes, en particulier les personnes marginalisées et vulnérables, participent à une paix durable, à la démocratie, aux droits humains, à l'état de droit, à la justice, à la non-discrimination, à l'égalité et à une gouvernance inclusive et transformatrice, et en bénéficient. (Réalisation 3 visée par le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)

Réalisation 1 correspondante du plan stratégique : Gouvernance, aider les pays à faire face aux complexités émergentes en « préparant l'avenir » des systèmes de gouvernance.

<p>Indicateur 3.1 : Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge (objectifs de développement durable 16.9.1) (Indicateur 3.5 du Plan-cadre de coopération des Nations</p>	<p>Source des données : Rapport du huitième plan national de développement</p> <p>Fréquence de la collecte : Annuelle</p> <p>Source des données : Union africaine, rapports de la Communauté de</p>	<p>Produit 3.1 : Renforcement des capacités des institutions aux niveaux national et décentralisé pour une prestation de services efficace, transparente et responsable.</p> <p>3.1.1 : Nombre de stratégies et de politiques élaborées pour renforcer la transformation numérique dans la prestation des services publics. Niveau de référence (2022) : 0</p>	<p>Gouvernement Division de la réinstallation Institut Smart Zambia Ministère des collectivités locales et de l'aménagement rural Parlement Ministère de l'intérieur Division des questions de genre</p>	<p>Ressources ordinaires : 2 731 960</p> <p>Autres : 57 647 595.</p>
---	--	---	---	--

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars E-U)
<p>Unies pour le développement durable)</p> <p>Niveau de référence (2018) : 14,3 %</p> <p>Niveau cible (2027) : 50 %</p> <p>Indicateur 3.2 : Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales (objectifs de développement durable 5.5.1). (Indicateur 3.4 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)</p> <p>Niveau de référence (2022) : 14,1 %</p> <p>Niveau cible (2027) : 50 %</p> <p>Indicateur 3.3 : Indice d'inégalité de genre (IIG) (Indicateur 2.2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)</p> <p>Niveau de référence (2019) : 0,54</p> <p>Niveau cible (2027) : 0,48</p>	<p>développement de l'Afrique australe (SADC)</p> <p>Fréquence de la collecte : tous les quatre ans</p> <p>Source des données : RDH du PNUD</p> <p>Fréquence de la collecte : Annuelle</p>	<p>Niveau cible (2027) : 5</p> <p>Source des données : Division de l'administration numérique</p> <p>3.1.2 : Nombre de services publics fournis aux personnes marginalisées, notamment les réfugiés et les anciens réfugiés.</p> <p>Niveau de référence (2022) : 3</p> <p>Niveau cible (2027) : 5</p> <p>Source des données : Division de la réinstallation</p> <p>3.1.3 : Nombre de nouvelles personnes enregistrées avec une identité juridique.</p> <p>Niveau de référence (2022) : 0</p> <p>Niveau cible (2027) : 5 130 000 (femmes : 2 565 000, personnes en situation de handicap : 615 600)</p> <p>Source des données : DNRPC</p> <p>Produit 3.2 : Renforcement des capacités institutionnelles et amélioration de la surveillance des processus électoraux pour garantir l'inclusion, la transparence, le principe de responsabilité et la paix.</p> <p>3.2.1 : Nombre de politiques tenant compte des questions de genre élaborées et mises en œuvre pour améliorer la transparence et le principe de responsabilité dans les processus démocratiques.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 4</p> <p>Source des données : Ministère de la justice</p> <p>3.2.2 : Nombre de réformes juridiques, de politiques et de stratégies tenant compte des questions de genre élaborées et mises en œuvre pour promouvoir la participation des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap.</p> <p>Niveau de référence (2022) : 0</p> <p>Niveau cible (2027) : 2</p> <p>Source des données : Ministère de la justice</p> <p>3.2.3 : Nombre d'électeurs éligibles inscrits sur les listes électorales, ventilé par sexe et par statut.</p> <p>Niveau de référence (2021) : Électeurs nationaux inscrits : 7 002 499, femmes : 3 739 971, jeunes : 3 792 689,</p>	<p>Partenaires de coopération et de développement</p> <p>Union européenne</p> <p>Agence allemande de coopération internationale (GIZ)</p> <p>Gouvernement du Japon</p> <p>Organismes des Nations Unies</p> <p>UNICEF</p> <p>Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)</p> <p>FENU</p> <p>Gouvernement</p> <p>Ministère de la justice</p> <p>Ministère de l'intérieur</p> <p>Services de police zambiens (ZPS)</p> <p>Commission des droits de l'homme (HRC)</p> <p>Commission électorale de Zambie (ECZ)</p> <p>Système judiciaire</p> <p>Parlement</p> <p>Partenaires de coopération et de développement</p> <p>Union européenne</p> <p>Ministère du développement international (DFID)</p> <p>Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)</p> <p>Gouvernements d'Irlande et d'Allemagne</p> <p>Autres</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (milliers de dollars E-U)
		<p>personnes en détention légale : 14 963, personnes en situation de handicap : 14 262.</p> <p>Niveau cible (2027) : Électeurs nationaux inscrits : 7 069 830, femmes : 3 749 838, jeunes : 3 888 407, personnes en détention légale : 15 059, personnes en situation de handicap : 21 210.</p> <p>Source des données : Commission électorale de Zambie</p> <p>3.2.4 : Nombre de systèmes tenant compte des questions de genre élaborés et mis en œuvre pour prévenir la violence et consolider la paix.</p> <p>Niveau de référence (2021) : 3 élaborés</p> <p>Niveau cible (2027) : 4 élaborés et maintenus</p> <p>Source des données : PNUD</p> <p>Produit 3.3 : Amélioration des politiques et mécanismes juridiques tenant compte des questions relatives au genre et à la jeunesse qui favorisent les droits humains, la non-discrimination et l'égalité.</p> <p>3.3.1 : Nombre de politiques et de mécanismes élaborés et mis en œuvre pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes.</p> <p>Niveau de référence (2021) : 0</p> <p>Niveau cible (2027) : 6</p> <p>Source des données : Ministère de la justice, ZPS, et Division des questions de genre</p> <p>3.3.2 : Nombre de politiques élaborées et mises en œuvre pour soutenir le respect des droits de l'homme et l'accès à la justice pour les femmes, les personnes vivant avec le VIH, les populations clés et les personnes en situation de handicap.</p> <p>Niveau de référence (2021) : 0</p> <p>Niveau cible (2027) : 3</p> <p>Source des données : PNUD</p>	<p>Organisations de la société civile</p> <p>Médias</p> <p>Gouvernement</p> <p>Division des questions de genre</p> <p>Ministère de la justice</p> <p>ZPS</p> <p>Système judiciaire et parlement</p> <p>Partenaires de coopération et de développement</p> <p>Union européenne</p> <p>Gouvernement des Pays-Bas</p> <p>Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi)</p> <p>Autres</p> <p>Organisations de la société civile</p> <p>Organismes des Nations Unies</p> <p>UNICEF, FNUAP, OIT</p> <p>Organisation internationale pour les migrations (OIM), et</p> <p>Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)</p>	